RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00370
Numéro SIREN : 848 266 979
Nom ou dénomination : AGENCE SGO

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 11528

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2020

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 9 Rue Victor Hugo 35000 RENNES

Numéro SIRET * : 84826697900022

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 15 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30042020 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040 618 934	042	618 934	
	Total I (5)		044 618 934	048	618 934	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068 8 400	070	8 400	
		Autres * (3)	072 27 623	074	27 623	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 21 916	086	21 916	
	Charges constatées d'avance *		092 2 245	094	2 245	
	Total II		096 60 184	098	60 184	
	Total général (I+II)		110 679 118	112	679 118	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 139 528	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 140 528	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 362 475	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 1 603	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 125 343)	172 174 513	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 538 590	
	Total général (I + II + III)	180 679 118	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	309 974
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	618 934
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Igam RENNES

SG

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S.G.O

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 04 2020 (1)	Exercice N-1 clos le 00 00 00 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	112 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	8	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	112 008	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	42 708	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	4 466	
	Rémunérations du personnel *		250	52 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	19 526	
	Dotations aux amortissements *		254		
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	83	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	118 782	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(6 774)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	150 000	
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	3 698	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	139 528	

B - RÉSULTAT FISCAL

										Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312	139 528	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318			
	Provisions non déductibles *									322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					330	7 500		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350	150 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	2 972
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)									356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	2 972

Igam RENNES

Cegid Group

AGENCE SGO
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 9 Rue Victor Hugo
35000 RENNES

848 266 979 R.C.S. RENNES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 avril 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2020 s'élevant à 139 528,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	139 528,00 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	139 428,00 euros
A titre de dividendes Soit 1 200,00 euros par action	120 000,00 euros
Le solde	19 428,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 19 428,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

SG

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

